

## ORDONNANCE COLLECTIVE

### Initier un bilan sanguin à la suite du repérage de symptômes et signes suggestifs d'un trouble neurocognitif léger ou majeur

**Établissement** : CISSS Lanaudière- GMF Matawinie - Clinique médicale de Rawdon

**Numéro de l'ordonnance collective** : o.c # 04

**Période de validité** : Janvier 2023- Janvier 2026 (3 ans)

#### SITUATION CLINIQUE

Personne âgée de 60 ans et plus chez qui un trouble neurocognitif (TNC) léger ou majeur est soupçonné et dont les symptômes et signes ont été objectivés après :

- Une appréciation de l'état cognitif à l'aide d'outils de repérage validés;
- Une évaluation clinique.

#### ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

ACTIVITÉS RÉSERVÉES DE L'INFIRMIÈRE :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes.

#### PROFESSIONNELS AUTORISÉS

Les infirmières cliniciennes GMF ayant reçues la formation plan Alzheimer ; processus clinique interdisciplinaire en GMF

#### INDICATIONS

Aucune indication additionnelle

#### INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Procéder à l'analyse de laboratoires dans le but de compléter le processus de dépistage.  
Améliorer les délais dans la prise en charge et le début du traitement dans le cas échéant.

#### CONTRE-INDICATIONS

Se référer au protocole médical national n° 628013 ; **Initier un bilan sanguin à la suite du repérage de symptômes et signes suggestifs d'un trouble neurocognitif léger ou majeur** de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux publié sur le site Web au moment de l'application de cette ordonnance.

#### PROTOCOLE MÉDICAL

Se référer au protocole médical national n° 628013 ; **Initier un bilan sanguin à la suite du repérage de symptômes et signes suggestifs d'un trouble neurocognitif léger ou majeur** de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux publié sur le site Web au moment de l'application de cette ordonnance.

## ENSEIGNEMENT ET INTERVENTION SPREVENTIVES

Assurer l'enseignement au proche-aidants sur objectifs : Maintenir qualité de vie le plus possible.

Être actif-Bien manger- Faire travailler ses méninges et ne pas s'isoler

Approche de non confrontation, diversion, ajuster les attentes, routine, diminuer le stress, demander de l'aide

## LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

### Diriger la personne vers le médecin traitant :

Lorsque les symptômes et signes suggestifs d'un TNC (léger ou majeur) ont été objectivés par des outils de repérage et que les résultats sous-entendent une dysfonction cognitive, indépendamment des résultats du bilan sanguin (qu'ils soient normaux ou anormaux).

### Diriger la personne vers une consultation en urgence :

En présence d'un délirium ou d'un état confusionnel aigu.

## COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT

Rédaction complète de la note au dossier.

Communication par courriel pour un suivi si nécessaire vs communication directe avec le médecin si disponible.

## OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

-Modèle O.C. Initiation\_bilan\_sanguin\_TNC INESS

-Référence protocole de l'INESS n° 628013; Initier un bilan sanguin à la suite du repérage de symptômes et signes suggestifs d'un trouble neurocognitif léger ou majeur

## IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Médecins de famille de la clinique médicale de Rawdon

## IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Médecin traitant si présent ou le médecin de garde au sans rendez-vous du groupe de médecine de famille (GMF)

## PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

### 1. ÉLABORATION DE LA VERSION ACTUELLE

Stéphanie Laroche inf. clinicienne

### 2. VALIDATION DE LA VERSION ACTUELLE

Dre Sara Boily – MD responsable des professionnels  
Médecins du GMF  
Conseillère cadre en fonction  
Commis clinique à la direction de soins infirmiers

### 3. RÉVISION

Date d'entrée en vigueur : Janvier 2023

Date de la dernière révision (si applicable) : N/A

Date prévue de la prochaine révision : Janvier 2026

#### MÉDECINS SIGNATAIRES (HORS ÉTABLISSEMENT)

Nom et prénom	Numéro de permis	Signature	Téléphone	Télécopieur
Dre Boily, Sara	01785		450 834-2304	450 834-3345
Dr Boudrias, Louis-David	09345		450 834-2304	450 834-3345
Dr Boulerice-Turcotte, Alexis	15848		450 834-2304	450 834-3345
Dr Champagne, Mikael	01786		450 834-2304	450 834-3345
Dr Giroux, Noémie	15697		450 834-2304	450 834-3345
Dre Gélinas, Tahnée	15537		450 834-2304	450 834-3345
Dre Lepage, Catherine	03776		450 834-2304	450 834-3345
Dre Poirier-Harvey, Andréanne	14417		450 834-2304	450 834-3345
Dre Rivest, Annie	15674		450 834-2304	450 834-3345
Dre Rivest-Mcgraw, Jessica	19227		450 834-2304	450 834-3345